

Féverole – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent à la féverole.

Exigences concernant le terrain

| Culture inspectée | NE doit PAS être produite sur un terrain qui : |
|---|---|
| Fondation, Enregistrée et Certifiée | a porté l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"> • une culture non pédigrée de féverole. • une variété différente de féverole. |

Inspection des cultures

Les cultures de féverole doivent être inspectées à la floraison.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

| | |
|--|----------------------|
| 1. Pureté variétale | Distance |
| a. Féverole pédigrée inspectée de la même variété | 1 mètre (3 pieds) |
| b. Différentes variétés de féverole ou féverole non pédigrée | 10 mètres (30 pieds) |
| 2. Pureté mécanique | Distance |
| a. Haricot, pois chiche, lentille, lupin, pois, soya | 2 mètres (6 pieds) |

Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
 - a. Fondation – 5
 - b. Enregistrée – 10
 - c. Certifiée – 20